RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PYRÉNÉES ORIENTALES

NOMBRE DE MEMBRES Afférents au En exercice Deflibération Conseil Municipal 11 10 9

Objet de la Délibération :

Participation SIAEPA 2022

2022/001

Extrait du registre

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS

Séance du 8 février 2022

L'an deux mille vingt deux

le huit février

A 18 heures trente, le Conseil municipal de la commune de Saint Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLANQUE Pierre

Présents : M. BLANQUE Pierre - M. BUL Alain - M. ECHARD Vincent - M. GAURENNE Claude - Mme INGLES Martine - Mme LINTZ Ghislaine - M. PINEDE Jean-Marie - Mme RODRIGUEZ Noémie

Absente excusée : Mme GAURENNE Sylvie Secrétaire de séance : M. ECHARD Vincent Date de convocation : 2 février 2022

Monsieur le Maire expose la délibération prise par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement du Cambre d'Aze (SIAEPA), le 19/01/2022, relative à la participation financière des communes membres pour l'année 2022. Cette dernière est fixée à 25 €/habitant, population DGF. La participation pour la commune de Saint Pierre Dels Forcats s'élève à 20 025 €.

OUÏ l'exposé de son Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

... APPROUVE le montant de 20 025 € de participation au SIAEPA pour 2022.

... DONNE POUVOIR à monsieur le maire pour engager cette dépense, prévue au BP 2022.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Le Maire, Pierre BLANQUE

> Accusé de réception en préfecture 066-216601880-20220208-2021-001-DE Date de réception préfecture : 28/02/2022